

Direction des Finances et des Achats

Sous-Direction du Budget

Direction des Ressources Humaines

Sous- Direction du Pilotage

2022 DFA - DRH 32

Projet de budget supplémentaire emplois pour 2022

PROJET DE DELIBERATION

EXPOSE DES MOTIFS

Mes cher- e-s collègues,

Le budget supplémentaire emplois 2022 traduit d'une part la volonté de l'Exécutif parisien d'améliorer le déroulé de carrière des agents au service de la Collectivité , en leur garantissant sécurité et reconnaissance de leurs compétences et de leur investissement professionnel. Ainsi, le budget supplémentaire 2022 permet le lancement du nouveau plan pluriannuel de déprécarisation décidé par l'Exécutif. Il valide également de nombreuses transformations catégorielles, qui reconnaissent les responsabilités des agents concernés et améliorent concrètement leurs parcours professionnels.

Le budget supplémentaire met d'autre part en œuvre des mesures destinées à renforcer et faciliter le fonctionnement des services. Il en va ainsi de la poursuite des transferts de postes de la Direction des solidarités vers le Centre d'action sociale de la Ville de Paris afin d'assurer la mise en application concrète du projet d'unification et de territorialisation de l'action sociale. Il autorise enfin des transformations et transferts de postes destinés à permettre la meilleure adéquation entre le schéma d'emplois et les besoins fonctionnels des directions.

1) Le plan de déprécarisation souhaité par l'exécutif va permettre à plus de 1 000 agents d'accéder à un statut de travail plus protecteur

Le plan de déprécarisation va permettre à plus de 1 000 agents d'accéder à un statut de travail plus protecteur. 315 postes sont créés au BS emplois 2022 pour asseoir ces agents.

278 postes sont créés à la Direction des affaires scolaires concernant 892 agents :

- 162 agents d'animation vacataires proches du plein temps pourront accéder à l'emploi titulaire grâce à la mise en place d'un dispositif de recrutement dédié et 162 postes d'adjoints d'animation titulaires sont créés ;
- 50 gardiens vacataires pourront également accéder à l'emploi titulaire et 50 postes d'agents techniques des écoles sont créés ;
- 145 animateurs vacataires à temps non complet seront contractualisés, pour un équivalent de 110 ETP. Cette mesure peut être absorbée par la vacance sur le corps des adjoints d'animation contractuels, aucun poste supplémentaire n'est donc créé ;
- 485 contractuels travaillant actuellement sur 10 mois bénéficieront désormais de contrats sur 12 mois. Compte tenu des quotités de travail, le surplus de travail correspond à 41 ETP. 41 postes d'agents techniques des écoles sont donc créés ;
- 50 professeurs des cours municipaux d'adultes vacataires, correspondant à un équivalent de 25 ETP, seront contractualisés. 25 postes de professeurs des conservatoires municipaux d'arrondissement sont créés.

25 postes sont créés à la Direction des affaires culturelles concernant 94 agents :

- 69 professeurs contractuels des conservatoires à temps non complet passent à temps complet, soit un surplus de travail correspondant à 7 ETP. 7 postes de professeurs contractuels des conservatoires sont créés ;
- 25 assistants spécialisés d'enseignement artistiques vacataires et de professeurs d'enseignement artistiques vacataires seront contractualisés, correspondant à 18 ETP. 9 postes d'assistants spécialisés d'enseignement artistiques et 9 postes de professeurs d'enseignement artistiques sont créés.

10 postes sont créés à la Direction de la jeunesse et des sports, 20 éducateurs des activités physiques et sportives vacataires seront contractualisés, correspondant à 10 ETP. 10 postes d'éducateurs des activités physiques et sportives contractuels sont créés.

2 postes d'adjoints techniques sont créés à la Direction de l'attractivité et de l'emploi, qui bénéficieront à des agents de ménage vacataires.

Cela s'ajoute au 19 postes créés au BP 2022 : 13 postes à la Direction des affaires culturelles pour permettre d'offrir des contrats pérennes aux personnes recrutées pour effectuer des remplacements au sein du réseau des bibliothèques et 6 postes d'adjoint administratif à la Direction des familles et de la petite enfance en faveur vacataires qui travaillent pour Facil'Familles.

S'agissant d'agents vacataires ou contractuels déjà rémunérés, le coût de la mesure sera absorbé par la masse salariale. Les dépenses de vacations sont diminuées à due concurrence.

2) Des transformations catégorielles pour la reconnaissance des responsabilités des agents et l'amélioration des parcours professionnels

En application de Ségur de la santé, les auxiliaires de puériculture de la Ville de Paris passent de la catégorie C à la catégorie B à compter du 1^{er} janvier 2022. 4 892 agents sont concernés.

Le corps des agents de logistique générale est mis en extinction. 486 postes d'agents de logistique générale, répartis dans l'ensemble des directions, sont ainsi transformés en postes d'adjoints techniques, d'adjoints administratifs, d'adjoints d'accueil, de surveillance et de magasinage et d'agents d'accueil et de surveillance.

Enfin, 12 postes de personnels de maîtrise et 6 postes de techniciens supérieurs sont transformés en 18 postes de chefs d'exploitation : 9 à la DPE, 4 à la DCPA, 3 à la DEVE et 2 à la DLH.

3) Dans le cadre du projet d'unification et de territorialisation de l'action sociale, des transferts de postes sont opérés entre la Direction des solidarités et le Centre d'action sociale de la Ville de Paris, pour un solde de - 140,5 postes

144,5 postes sont transférés de la Direction des solidarités vers le Centre d'action sociale de la Ville de Paris et 4 du Centre d'action sociale de la Ville de Paris vers la Direction des solidarités.

159 postes seront créés en regard au Centre d'action sociale de la Ville de Paris.

Ce mouvement s'accompagne un transfert budgétaire de la masse salariale vers la subvention au Centre d'action sociale de la Ville de Paris.

4) Des transformations et transferts de postes sont réalisés pour permettre la meilleure adéquation entre le schéma d'emplois et les besoins fonctionnels des directions

Le solde de ces transformations et transferts est de -26 postes.

Au global, le solde des emplois de ce budget supplémentaire s'établit à +148,5 postes, pour un impact sur l'enveloppe de masse salariale 2022 de -1 867 318 €.

Je vous prie, mes cher-e-s collègues, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris